

RAPPORT DE SUIVI

PROJET VISANT LE DOUBLAGE DE LA CONDUITE SITUÉE ENTRE SAINT-FLAVIEN ET SAINT-NICOLAS

1 Le projet visant le doublage de la conduite située entre Saint-Flavien et Saint-Nicolas a été
2 approuvé le 9 septembre 2021, par la décision D-2021-115 de la Régie de l'énergie (la Régie).
3 Dans celle-ci, la Régie demandait à Énergir, s.e.c. (Énergir) de soumettre annuellement, lors du
4 dépôt de son rapport annuel, les données nécessaires au suivi du projet.

1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

5 Au 30 septembre 2022, l'ensemble des activités de planification du projet se déroulent selon
6 l'échéancier prévu. Les acquisitions des aires de travail et servitudes nécessaires au début des
7 travaux ont été conclues. Les plans pour construction ont été émis et les travaux ont débuté en
8 octobre 2022. La CPTAQ et le MELCCFP ont émis leurs autorisations.

9 Les travaux qui ont débuté en octobre 2022 consistent à amorcer l'installation de certains
10 tronçons de la conduite, à déboiser les aires de travail et à construire les chemins d'accès. À
11 l'hiver 2023, les travaux prévus consisteront à compléter l'installation de la conduite, alors que
12 ceux prévus au printemps et à l'été 2023 viseront à effectuer la remise en état du site ainsi qu'à
13 réaliser le raccordement de la conduite et l'installation des gares de raclage dans les postes.

2. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

14 Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement,
15 les sommes encourues en date du 30 septembre 2022 et la projection des coûts qui sont requis
16 pour terminer le projet.

Ce tableau est déposé sous pli confidentiel.

- 1 Au 30 septembre 2022, la projection finale des coûts dépasse le budget initial de 2,6 M\$. Ce
- 2 dépassement est principalement causé par l'augmentation des coûts de construction due à
- 3 l'inflation et au raffinement des hypothèses lors de l'ingénierie détaillée.

3. IMPACT TARIFAIRE INITIAL ET PROJETÉ

- 4 L'effet des variations de coûts sur l'impact tarifaire du projet se retrouve au tableau ci-dessous.
- 5 Le calcul de l'impact tarifaire est effectué sur une période de 40 ans.

Description	Impact initial	Impact projeté
Impact tarifaire 40 ans (000 \$)	(61 035)	(58 080)

- 1 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet visant le doublage de la**
2 **conduite située entre Saint-Flavien et Saint-Nicolas.**